

VOAS GLAZ : LA DEUXIÈME PHASE D'AMÉNAGEMENT EST LANCÉE

Concessionnaire

SemBreizh
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

Faire face aux besoins de logements tout en limitant la consommation foncière. C'est pour résoudre cette équation que la Ville de Landerneau privilégie le renouvellement urbain des deux secteurs du Voas Glaz Belhommet et du Bois Noir. Elle a confié cette mission à SemBreizh dans le cadre d'une concession d'aménagement.

OBJECTIF LOGEMENTS

Alors que les études se poursuivent sur le secteur de Bois Noir, le quartier du Voas Glaz Belhommet a lui bel et bien entamé sa mutation. Les circulations, accès et espaces publics sont aujourd'hui redessinés. Ils améliorent considérablement les flux autour du collège Charles De Gaulle et le cadre du vie du quartier en donnant une large place aux mobilités actives.

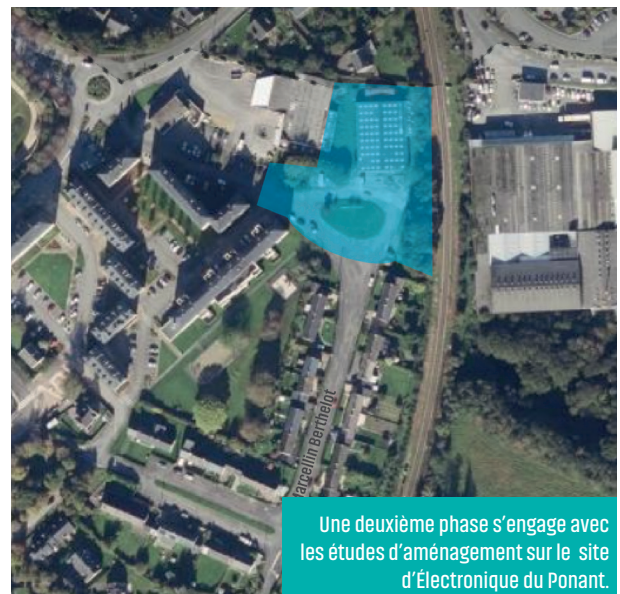
La définition du programme avait permis d'imaginer cette nouvelle organisation des espaces. Elle avait également conduit à identifier deux zones destinées à accueillir des projets de logements. Ce volet de l'opération fait actuellement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès de promoteurs immobiliers. L'objectif est ici de sélectionner les opérateurs qui réaliseront et commercialiseront les logements prévus dans le cadre de la concession d'aménagement.

Les candidats devront proposer des projets qui répondent aux critères de qualité fixés par la Ville ainsi qu'aux exigences du label Habitat & Qualité de Vie. Les riverains seront pleinement associés à la démarche, notamment lors d'une présentation des projets organisée au moment du choix de l'opérateur, prévu au début de l'été 2026.

AMÉNAGEMENT DU SITE D'ÉLECTRONIQUE DU PONANT

Parallèlement SemBreizh poursuit l'aménagement du secteur de Voas Glas Belhommet avec l'ouverture de la seconde phase : le renouveau de l'ancien site d'Électronique du Ponant.

Une équipe d'architectes, urbanistes, bureaux d'études et paysagistes va prochainement être sélectionnée pour repenser le secteur. L'enjeu est ici de redessiner ses abords et les circulations en incluant une partie de la rue Marcellin Berthelot. Les premiers scénarios seront présentés d'ici le début de l'été 2026.



LES AMÉNAGEMENTS DE VOAS GLAZ BELHOMMET EN IMAGES © FLY HD



Autour du collège, des circulations sécurisées ont été aménagées avec des voies dédiées aux piétons, aux cyclistes, aux automobilistes ou aux bus scolaires depuis la rue du Docteur Pouliquen (1), le long de l'allée du Champ de Foire (2), devant le parvis du collège Charles De Gaulle (3).

Des espaces publics ont été aménagés dans lesquels les végétaux se révéleront progressivement (4 & 5).

Allée du Champ de Foire, la création d'aires de stationnement en pavés enherbés favorise l'infiltration des eaux de pluie (6).

Une nouvelle voie d'accès a été créée entre la rue de Belhommet et l'allée du Champ de Foire (7).